




5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Branders Chloé (supplée Kaminski Dan) ;Kaminski Dan ;Renglet Antoine (supplée Kaminski Dan) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours est essentiellement consacré aux savoirs sur le crime, la personne criminalisée et la réaction pénale qui leur est dévolue. Quant au crime et au criminel, seront abordées les pensées du XVIIIe siècle, la naissance des sciences sociales au début du XIXe siècle, le développement de la psychiatrie et enfin, la naissance de la criminologie comme activité spécifique de connaissance à l'époque de Lombroso. Quant aux théories portant sur la réaction pénale, seront étudiées les théories pénales du XVIIIe siècle (dites "classiques") auxquelles se sont opposées les théories positivistes. On examinera également l'apport des premiers sociologues à la pensée criminologique.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif de ce cours est d'introduire, dans une perspective historique, aux grandes questions débattues en criminologie depuis la formation de ce champ de savoir dans les pays occidentaux.</p> <p>Cette introduction transdisciplinaire où se croisent les apports de la médecine, de la psychiatrie, du droit pénal, de la sociologie, de la psychologie et de la philosophie met en évidence les enjeux théoriques, éthiques et politiques des savoirs sur le crime et sur la peine. La véracité des savoirs est bien moins importante que la compréhension du contexte de leur production : l'ancrage des pensées dans leur contexte spatio-temporel est plus important que leur validité contemporaine.</p> <p>¹ L'étudiant devra pouvoir identifier les traits majeurs de différenciation et de ressemblance des savoirs étudiés et percevoir la complexité des pensées parfois cachée derrière le simplisme de quelques idées reçues.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit (QCM)
Méthodes d'enseignement	Le cours est normalement donné selon la modalité magistrale en auditoire. Il en existe un enregistrement disponible en ligne, en telle manière que, selon la situation sanitaire, l'enseignement pourrait être donné via ces enregistrements (ainsi qu'une séance d'introduction et une ou deux séances de questions réponses en milieu et en fin de quadrimestre).
Contenu	Les différents apports théoriques examinés font l'objet d'un exposé magistral accompagné d'une projection Powerpoint. Chaque théorie est située dans son contexte historique et dans ses rapports avec les théories voisines. Les ouvrages évoqués ci-dessous (au titre du support) constituent la référence fondamentale de l'enseignement. Ce cours constitue un ensemble de 30 heures.
Ressources en ligne	Les documents de la projection Powerpoint et d'autres informations sont disponibles sur Moodle.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • C. Debuyst, F. Digneffe, JM Labadie, A. Pires, Histoire des savoirs sur le crime et la peine, tome I. Des savoirs diffus à la notion de criminel-né, Bruxelles, De Boeck, 1995. • C. Debuyst, F. Digneffe, JM Labadie, A. Pires, Histoire des savoirs sur le crime et la peine, Tome II. La rationalité pénale et la naissance de la criminologie, Bruxelles, De Boeck, 1998.
Autres infos	Support : ouvrage en deux volumes (cfr supports de cours). Les livres reprennent la matière enseignée oralement, de telle sorte qu'ils doivent être étudiés pour l'examen.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire	HIST2M	5		
Master [60] en histoire	HIST2M1	5		
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	5		
Mineure en criminologie	MINCRIM	5		